



# Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 491 - JUILLET 2016

## ÉDITO

### **GRENAY : UNE ACTUALITÉ FOISSONNANTE ET DÉBORDANTE SOUS LE SIGNE DU PARTAGE !**

Évidemment, suite aux orages de mardi 7 juin, j'ai demandé, pour la ville, à Madame la Préfète, un **classement en catastrophe naturelle**, décision qui est prise en conseil des ministres, et j'invite tous les habitants victimes des inondations à informer les services de la Mairie (urbanisme, accueil ou CCAS) des démarches qu'ils entreprennent **afin que nous puissions les aider au mieux.**

Vous trouverez dans ce numéro de Regard non seulement le compte-rendu de la belle réunion publique du mercredi 25 mai au sujet de **l'avenir de la place d'Artois** mais aussi, comme promis, un questionnaire où vous pourrez détailler vos souhaits et vos recommandations pour que cette place soit **un lieu agréable pour nos enfants et pour les habitants de la cité** et un lieu préservé des installations illégales.

Malgré les intempéries, les



travaux de sécurisation des abords de l'école Rostand se poursuivent et **le pedibus fonctionnera dès le lundi 13**, il sera placé sous la responsabilité du personnel communal mais la présence de parents rassurera les enfants. Nous savons que nous pouvons compter sur vous. **Tout le monde doit être extrêmement vigilant et prudent pour nos enfants** et pour la sécurité de chacun. J'ai bien conscience des difficultés causées mais il faut le temps nécessaire pour que les travaux puissent se faire. Comme je l'ai déjà écrit, les panneaux de si-

gnalisation ne sont pas là pour faire joli, **ils doivent être respectés 24h/24**. En cas d'accident en remontant un sens interdit, vous pouvez compter sur les assurances pour ne pas couvrir les contrevenants : sachez faire un petit détour !

L'actualité grenaysienne c'est aussi **l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU)** en remplacement de notre ancien plan d'occupation des sols (POS). Il s'agit d'un élément important pour le développement à venir de notre ville et dans les étapes de cette élaboration il y a **le plan d'aména-**

**gement et de développement durable (PADD)**. Vous verrez dans les comptes rendus des groupes que cela a été le sujet essentiel du dernier conseil municipal. Le PADD a été présenté et débattu. Nous l'avons **mis en ligne sur le site de la ville**. Si vous en voulez une copie, faites-en la demande au service urbanisme qui se fera un plaisir, avec le service communication, de vous la fournir. Vous verrez que les objectifs de ce PADD sont raisonnables : **Grenay veut rester une ville à dimension humaine**, caractérisée par ses cités minières classées à l'UNESCO, soucieuse du développement durable, conservant ses surfaces agricoles et facilitant les déplacements doux. Bonne lecture et je suis à votre disposition pour compléter votre information ou répondre à vos questions à ce sujet.

(suite page 2)

L'actualité grenaysienne c'est aussi la **fête du foot et du partage** que nous avons associée à l'habituelle fête de la St Jean. Un tournoi de football rassemblant une dizaine d'équipes dont celles de Ballyshannon et de Glauchau aura lieu et les associations vous donnent rendez-vous au Pain d'Alouette pour vivre une belle jour-

née avec des tas d'animations, de jeux, de découvertes et de présentation qui se terminera par les feux de la St Jean après avoir écouté un tribute de Noir Désir et les Drôles de Dames. Venez très nombreux !

Enfin, je tiens à féliciter les élèves et les enseignants des écoles Buisson et Rostand qui ont participé à l'action : « la citoyen-

neté vue du ciel ». Le PARTAGE qu'ils ont si bien réalisé est en tête du concours au moment où j'écris ces lignes ! Bonne chance !

Le maire,  
Christian Champiré  
mercredi 8 juin

## DÉBAT RÉUNION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DE LA PLACE D'ARTOIS

Les habitants avaient été conviés à participer à une réunion publique concernant la sécurisation de la place d'Artois.

En effet, l'installation récurrente, sans autorisation et illégale, des « Gens du voyage » entraîne des dégradations du terrain, un nettoyage à répétition et le dérangement du voisinage. Il devenait urgent d'envisager de nouvelles solutions. Le maire Christian Champiré a donc convié les habitants à prendre la parole pour exprimer leur ressenti et exposer leurs projets avant de partager un moment de convivialité autour d'un barbecue. Deux idées fortes sont revenues : rendre la place aux enfants tout en gardant la place comme lieu des Feux de la Saint-Jean, avec la création d'un espace de jeu, l'aménagement d'un square avec des bancs et tables de pique-

nique... du mobilier urbain pour empêcher l'accès des caravanes, sans entraver les festivités.

Concernant la sécurisation du pourtour du terrain, plusieurs solutions ont été proposées : changer les entrées pour mieux limiter les possibilités d'entrée, installer des portiques aux entrées, avec ou sans barrières cadenassées, enrochement, glissières de sécurité ou plots en béton tout autour du parc, fossé renforcé d'une butte, bancs sur tout le pourtour ...

Le maire a insisté sur le fait que quelle que soit la décision, celle-ci impliquerait forcément des frais importants et prendrait du temps. Toutefois, si elle s'avérait nécessaire et efficace, elle serait appliquée. Il a aussi été souligné que d'après la police, encore 150 caravanes de la communauté des « Gens du voyage » ne trouvent pas de



moment d'échanges avec les habitants

place dans l'arrondissement de Lens. Cela provoque de fait beaucoup de passages à Grenay qui est en règle avec la loi. La municipalité avait voté contre le schéma départemental des gens du voyage, le Conseil municipal avait affirmé que ce schéma ne prévoyait pas assez de places et oubliait l'aire de grand passage. Malheureusement, cette analyse

s'est révélée exacte.

La réunion s'est conclue par une invitation du maire aux habitants à répondre à l'enquête que vous trouverez dans ce numéro de Regard. La soirée s'est achevée par le verre de l'amitié autour du barbecue préparé par les élu-e-s.

Merci de contribuer à la réussite de ce projet.

## CÉRÉMONIE LA MUNICIPALITÉ MET À L'HONNEUR LES MAMANS



spectacle et bouquets de fleurs pour les mamans

A l'occasion de la traditionnelle fête des mères, la municipalité a rendu hommage aux parents ayant répondu à son invitation et dont l'enfant est né entre mai 2015 et mai 2016.

Accueillis à l'espace culturel Ronny-Coutteure, ils ont pu apprécier la prestation de Doris Verdy qui a interprété des chansons sur le thème du

jour. Le maire Christian Champiré a remercié les parents présents. Aux côtés de plusieurs élu-e-s, il a offert à chacun d'eux un bouquet et un bon d'achat à faire valoir dans l'un des commerces de notre ville.

La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié avec des mignardises préparées par « Mieux vivre à Grenay ».

# Groupe

## « Communistes et Républicains »

### PRÉSENTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) POUR UNE VILLE HARMONIEUSE, RESPECTUEUSE DE SON PASSÉ MINIER ET AMBITIEUSE POUR SON AVENIR !

Au conseil municipal étaient présents 21 des 24 élus de la majorité (87,5%) et 3 des 5 élus de l'opposition (60%). Le sujet principal était le PADD, élément central du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) à réaliser pour remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS). Après plusieurs réunions de travail, la société Verdi, chargée de la mise en forme, a présenté un PADD tenant compte des besoins des habitants et de la volonté d'un développement harmonieux de notre ville. Les grandes idées affirmées sont : une ville verte, une ville protégeant son patrimoine minier et une ville à dimension humaine, ne rêvant pas de voir augmenter sa population mais juste de la maintenir en lui offrant les services nécessaires. Pour cela :

- utiliser les « dents creuses » des cités minières,
- limiter le nombre d'étages pour conserver notre image de cité minière et respecter le classement au patrimoine mondial de l'Unesco,

- développer les cheminements doux, piétonniers et cyclables,
- préserver les terres agricoles au pied des terrils,
- pouvoir définir une nouvelle zone constructible (une partie de la Fosse 11).

Vous serez invités à vous prononcer via une enquête d'utilité publique en mairie (à suivre).

Les autres délibérations soumises au vote :

- achat de la parcelle bd de la Plaine, le long du pain d'Alouette. Ce terrain est destiné principalement au stationnement des remorques des forains lors de la ducasse du 15 août pour des questions de sécurité et ne plus avoir de remorques stationnées bds de la Plaine, de Madagascar, de la Fosse 11 et de l'église St Louis. Cet espace arboré entre dans le patrimoine de la ville et pourra être utilisé par les centres aérés ou les écoles... une réflexion sera menée. Son acquisition se fait sur fonds propres donc sans

endettement de la ville. Adoptée à 22 voix pour et 3 contre.

- règlement intérieur de l'aire de camping-cars associant les commerçants et favorisant le commerce local. Adoptée à 22 voix pour et 3 contre.

• règlement intérieur modifié de la Médiathèque-Estaminet après presque une année d'activité : quelques ajustements pour tenir compte de la fréquentation importante des services et pour améliorer les conditions de fonctionnement pour les utilisateurs et les agents. Adopté à 22 voix pour et 3 contre.

- demande de subvention pour les aménagements de 2 carrefours, rue Lamendin à hauteur des rues de la Targette et Gérard Obert, à hauteur de l'école Rostand dans la continuité des démarches de sécurité entreprise à cette entrée de ville pour diminuer la vitesse des véhicules (rétrécissement de chaussée, passage surélevé...). Adoptée à l'unanimité.

# Groupe

## « Grenay, Bleu Marine »

Conseil Municipal du jeudi 26 Mai : Notre groupe Grenay Bleu Marine a voté pour les subventions de 47 800 € demandés au Conseil Départemental. Cela faisait partie intégrante de notre programme municipal en 2014 (sécurisation de l'école Rostand)

Nous avons voté contre l'achat d'une parcelle à 100 000 € car nous estimons que l'endettement de la ville est suffisamment élevé pour ajouter de la dette à la dette. La priorité pour le Groupe Front National est de ramener de l'emploi dans notre ville et d'abaisser la pression fiscale.

Nous avons voté contre le règlement intérieur du camping cariste car nous sommes persuadés que (le règlement intérieur ne prévoit que 700 signes ce qui n'a pas été respecté malgré une relance)

Vos élus Grenay Bleu Marine sont à votre écoute

## UN STUDIO DE RÉPÉTITION OUVERT À TOUS

Parmi les nombreux services qu'elle peut vous rendre, votre Médiathèque-Estaminet propose la location d'un studio de répétition. Les musiciens amateurs ont à disposition une batterie, une console son numérique 32 pistes avec des enceintes et 7 micros. Le studio est accessible du lundi au samedi de 18h à 22h et le dimanche en journée sous-réserve de créneaux libres. Les tarifs sont : 5€ de

l'heure. Le forfait de 25h est fixé à 100€. Vous pouvez bénéficier de l'aide d'un technicien : 25€ de l'heure, le forfait est de 100€ pour 5h. Les conditions de location sont : contrat de location à remplir, assurance responsabilité locative à transmettre, connaissance des consignes générales de sécurité du bâtiment à maîtriser.

Pour réserver un créneau, vous pouvez appeler au **03 66 54 00 54**.



## DE RONNY



dès 15 ans

**humour-barbecue**

**LE CABARET DES CHICHE CAPON**

par Les Chiche Capon

**dimanche 19 juin à 15h**

tarif : 15€

rendez-vous à 12h pour le barbecue de fin de saison

apportez un plat sucré si votre nom commence par A jusque M et salé pour les autres



tout public

**danse**

**GALA DE DANSE**

par l'association Jazz pointe

**ven. 24 et sam. 25 juin à 20h30**

**dim. 26 juin à 16h**

tarifs : plein 6€ ; réduit 3€  
au bénéfice de l'association

flashcodez-nous !



Rens. et réservations  
indispensables  
au **03 21 45 69 50**



## VOTRE AGENDA



**MARCHÉS AUX PUCES** - organisé par les « Boules d'or » le samedi 2 juillet de 7h à 18h bd de la Fosse 11 et de Tahiti - 5€ les 5 mètres - inscriptions tous les jours de 15h à 20h au siège bd de la Fosse 11 - rens. au **03 21 29 30 51** • organisé par « Solihand » le dimanche 10 juillet de 7h à 18h rues Pad, Lathan, Blériot et Guynemer - 6€ les 5 mètres - rens. au **06 29 57 50 32**.

**BAL COUNTRY** - organisé par les « American hawks » le samedi 2 juillet de 19h à 1h à la salle des Fêtes - entrée : 4€ - petite restauration sur place - rens. et inscription au **06 84 22 07 18**.

## VOS INFOS DIVERSES

**EMPLOI** - la ville recrute une personne en Contrat Unique d'Insertion pour son Pôle Médiathèque - rens. auprès de Caroline Dumeau au **03 66 54 00 54**.

**ÉTAT CIVIL** - nous vous rappelons que le service n'assurera pas de permanence en juillet et en août. Merci de votre compréhension.

**LAVAGE** - l'association « Mieux vivre à Grenay » vous propose de laver vos couettes, couvertures, draps... - lessive et assouplissant fournis - 4€ le lavage, 3€ le séchage - rens. au **06 70 04 82 36**.

**SERVICE SCOLAIRE** - les inscriptions pour la cantine, la garderie et les Mercredis animés pour l'année scolaire 2016-17 seront assurées à la Médiathèque-Estaminet du 11 au 29 juillet et du 22 au 25 août - rens. au **03 66 54 00 54**.

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA PLEINE RÉUSSITE À



**DYON  
FERMETURES**

fenêtres, portes, volets, portes de garage, portails

remise exceptionnelle pour les Grenaysiens

78, rue Jules-Védrines GRENAY

**06 25 21 17 07** - dyon-fermetures@outlook.fr

magasin bientôt route de Béthune à Loos-en-Gohelle

bouclage du prochain Regard le vendredi 17 juin

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes et mise en page : service communication de la mairie - impression : imprimerie l'Artésienne, Liévin (62) - 3500 ex - publication gratuite.